



par **Orianne Maerten**  
cheffe d'édition

**Q**ui n'a pas rêvé de faire une croisière en mer ? Qui n'a pas rêvé du luxe d'une cabine s'ouvrant sur l'immensité de l'océan et un coucher de soleil ? De s'endormir dans un port et de se réveiller le lendemain dans un autre ? Depuis la sortie du Covid, ce mode de voyage connaît un regain d'intérêt, mais derrière la vision idyllique des croisières se

## Objectif 2 tonnes

# Savez-vous quelle est l'empreinte carbone d'une croisière en mer ?

cache une réalité moins réjouissante... en matière d'émissions de gaz à effet de serre, de pollution de l'air et de la mer, de perturbations des écosystèmes marins, ou de respect des conditions de travail. D'après une enquête réalisée par le magazine anglais *Which ?*, le paquebot de croisière le plus émissif émet **1,4 tonne de CO2e par mile marin parcouru (soit 1,8 km)**. Pour un passager, c'est 560 g de CO2e. L'ONG Greenpeace s'est appuyée sur une étude néo-zélandaise de 2009 pour estimer à **390 g la quantité de CO2e émise par passager et par kilomètre parcouru**. Elle compare ces

chiffres avec ceux de l'Agence européenne de l'environnement, qui estime qu'un voyage en ferry émet **60 g de CO2e**, qu'un voyage en avion, c'est **160 g**. Le collectif Stop Croisières, a estimé qu'un voyage de huit jours avec quatre escales, émet **2,2 tonnes de CO2e par passager**. D'après Transport et environnement, il y a en Europe **214 paquebots de croisière** qui circulent. Cela représentait **7,4 Mt de CO2e** en 2023, pour transportés. C'est l'équivalent de **50 000 trajets de Paris à New York**. Ces émissions sont liées au gigantisme des bateaux qui

naviguent, aux matériaux nécessaires à leur fabrication, à leur motorisation, aux équipements à bord, au nombre de personnes qu'ils transportent... Le plus gros paquebot de croisière actuellement en circulation est l'Icon of the sea. Un monstre de **250 000 tonnes d'acier**, de **364 m de long** et **48 m de haut**, de **9 m de tirant d'eau**, qui peut emmener **2 350 membres d'équipage et 7 600 passagers**... Qui compte 7 piscines, 6 toboggans, une patinoire, un mur d'escalade... D'après les estimations, et malgré une motorisation au gaz naturel liquéfié, il

émet **14 tonnes de CO2 à l'heure !**

Alors on fait comment ? Le mieux serait sans doute d'éviter, ou au moins de se tourner vers des bateaux plus petits, de vérifier si les ports d'escales sont électrifiés, afin de limiter les émissions à l'arrêt. Ou se tourner vers des croisières plus confidentielles, sur un voilier par exemple. Mais là, ce n'est pas du tout le même prix, ni le même voyage ! Voyager moins loin, en évitant le tourisme à la fois de masse et de luxe, sera une forme de tourisme à privilégier. Mais ça, c'est pour un prochain numéro d'Objectif 2 tonnes.

Chaque mercredi, dans cette rubrique, le Courrier picard vous donne des solutions pour réduire vos émissions de gaz à effet de serre et vous aide à passer de 8 à 2 tonnes de CO2 d'ici à 2050.